

Doctrines de Mahomet^a.

68. *Dogmatique musulmane.* — Il n'existe qu'un seul Dieu, infiniment puissant, sage et miséricordieux, créateur et souverain maître du monde, auquel l'homme doit rendre compte de sa conduite, et qui le récompensera ou le punira selon ses œuvres. Mahomet conçoit la volonté toute-puissante de Dieu comme une sorte de despotisme oriental, qui dispose le monde d'une manière aveugle et arbitraire, de telle sorte que les événements sont prédestinés par des décrets inflexibles, qui ne laissent aucune place à la liberté humaine.

Entre Dieu et l'homme, sont les anges et les démons, créatures périssables qui seront détruites au dernier jour; les premiers ont à leur tête Michel, les autres Satan ou *Ibliz*. Les démons sont mauvais, mais convertissables: Mahomet en a converti plusieurs.

L'âme de l'homme est une particule de l'essence divine; elle est spirituelle et immortelle, douée du libre arbitre, responsable de ses actes et soumise à la loi divine.

Adam, le premier homme, né saint, a péché et entraîné la race humaine dans sa faute. En expiation, il a bâti le temple de la Kaaba.

Dès le commencement, Dieu a envoyé des prophètes chargés de révéler aux hommes ses volontés et leurs devoirs. Le nombre des prophètes est de cent vingt-quatre mille; mais il en est six au-dessus de tous les autres: Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus et Mahomet.

Jésus fut le plus grand de tous, avant Mahomet. Sa naissance fut surnaturelle, mais il n'est ni Dieu ni fils de Dieu; il est venu préparer la voie à Mahomet, qu'il a annoncé en qualité de précurseur, et, dans ce but, il a fait de grands miracles, ce qui dispense Mahomet d'en faire. Ce n'est pas Jésus qui a été crucifié, mais un homme qu'on a pris pour lui.

Au dernier jour, après la résurrection générale, tous les fidèles de l'Islam seront sauvés et, au besoin, tirés de l'enfer par Mahomet lui-même. Le paradis qui leur est promis est un paradis de voluptés sensuelles. Quant aux infidèles, y compris les Juifs et les chrétiens, ils seront condamnés à un enfer éternel.

^a La foi à cette doctrine est appelée, par Mahomet, *Islam*, mot qui signifie pleine soumission à Dieu; de là le nom d'*islamisme*, donné au mahométisme. Puis, *Islam* étant devenu *Mislam*, *Muslim*, en persan, et au pluriel *Muslimin*, les sectateurs de l'Islam sont appelés en français musulmans.

On doit faire la guerre aux infidèles pour les obliger à embrasser l'Islam. Les Juifs et les chrétiens qui ne se convertiront pas payeront le tribut; les païens seront exterminés sans pitié.

69. *Morale musulmane.* — La morale musulmane consiste principalement en observances. Elle se divise en six parties: récitation de prières et formules de foi, ablutions, jeûnes, aumônes, pèlerinages et abstinences.

Chaque jour, le fidèle, après les purifications et ablutions, récite cinq fois la prière, dont l'heure est annoncée par le muézin. Une des formules particulières est la récitation des quatre-vingt-neuf attributs de Dieu. Le vendredi, la prière doit se faire dans la mosquée. — Le jeûne a lieu dans le mois de ramadan et doit être observé pendant tout le jour jusqu'au coucher du soleil. — L'aumône est réglée par une sorte de taxe des pauvres; mais l'aumône volontaire est très méritoire. — Le pèlerinage à La Mecque doit être fait au moins une fois. — Les principales abstinences sont celles du vin et de la viande de porc.

Parmi les autres prescriptions, la circoncision est expressément commandée.

La morale musulmane ne reconnaît pas des devoirs de justice et de charité à l'égard des infidèles. Elle autorise l'esclavage. Elle est muette sur les vertus intérieures. Elle ne fait nul cas de la pureté des mœurs, permet la polygamie, le divorce, le concubinage, etc., considère comme fautes vénielles les vices infâmes. Elle ne condamne point la vengeance privée, la peine du talion, la violation des serments.

Chez les musulmans, il n'y a pas de sacerdoce proprement dit, ni de satisfaction indiquée pour le pardon des péchés, ni de sacrifice, si ce n'est l'action de grâces pour le bétail obtenu.

Appréciation du mahométisme.

70. Le mahométisme ne présente aucun signe de révélation divine. Son fondateur n'a donné aucune preuve qu'il fût, ainsi qu'il le prétend, l'envoyé de Dieu. En témoignage de sa mission, il alléguait l'origine merveilleuse du Coran, ses victoires prodigieuses, ses visions et son ascension pendant la nuit à Jérusalem. Mais ces affirmations ne peuvent être prises au sérieux. Ses faveurs célestes dont il se prévaut n'ont pas eu de témoins. Ses victoires et ses succès trouvent leur explication naturelle dans son énergie, son audace, son génie politique. Et le Coran, dont

il fait descendre les paroles du ciel, est un mélange incohérent de prières, d'invectives, d'anecdotes, de fables ridicules ; il contredit en plusieurs points les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, confond, par exemple, Marie, sœur de Moïse, avec Marie, Mère de Notre-Seigneur, et dénature plusieurs faits relatifs aux patriarches, à Moïse, à Jésus-Christ.

71. La conduite du prophète n'est pas celle d'un envoyé de Dieu. Pour faire triompher ses idées, tous les moyens lui sont bons ; il ne recule ni devant le meurtre, ni devant l'imposture. Il a recours à l'assassinat pour se débarrasser de ses ennemis ; il fait détruire les villes, égorger les prisonniers, se livre à des actes de sauvagerie barbare. La révélation lui sert au besoin pour justifier son immoralité, ses rapines, ses vengeances. Il n'est donc qu'un faux prophète, un imposteur, ou tout au moins un halluciné.

72. Mahomet reconnaît que Jésus-Christ est le Messie promis aux Juifs, un grand prophète envoyé de Dieu, qui a prouvé sa mission divine par des miracles. Or il attaque l'enseignement de Jésus-Christ sur les points les plus importants, tels que les dogmes de la sainte Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption, les sacrements, les préceptes de la chasteté, de la charité envers les ennemis, etc. ; il déclare aux chrétiens une guerre implacable et les condamne tous aux peines éternelles. Il se propose de restaurer la religion d'Abraham ; il professe que cette religion a été continuée par Moïse et par Jésus-Christ, et à leur doctrine il oppose la sienne. On ne voit pas dans l'histoire pareil exemple de contradiction.

73. Toutes les vérités que renferme le mahométisme, l'existence d'un Dieu unique, créateur du monde, le jugement universel, la résurrection des morts, le ciel et l'enfer, l'obligation de la prière, de l'aumône et du jeûne, sont visiblement empruntés à la Bible. Ce qui appartient en propre à Mahomet est un ensemble d'erreurs sur la religion naturelle, comme le fatalisme appelé musulman, la prédestination à l'enfer d'un grand nombre d'hommes, le paradis de voluptés sensuelles, la propagation de la religion par les armes, la haine obligatoire des réfractaires à l'islamisme, la polygamie, le divorce, etc.

74. Le mahométisme n'a pas de principe d'unité. Deux grandes sectes se formèrent aussitôt après la mort du prophète : 1^o celle des *schiïtes*, qui, reconnaissant pour chef Ali, cousin et gendre

de Mahomet, n'admettent que la lettre du Coran, et prétendent qu'après Mahomet viendront d'autres prophètes qui enseigneront des religions de plus en plus parfaites, et dont le dernier sera le Mahdi, descendant de Mahomet et d'Ali ; ce qui a fait surgir sans fin des aventuriers qui ont usurpé le nom et les fonctions de Mahdi ; 2^o celle des *sonnites*, qui admettent avec le Coran une tradition orale et les explications théologiques des trois califes, successeurs de Mahomet, Abou-Bekr, Osman et Othman, regardent Mahomet comme le dernier prophète et sa religion comme définitive, en ajoutant toutefois qu'à la fin du monde, lorsque Jésus aura tué l'Antéchrist, il viendra un Mahdi, de la famille de Mahomet, au moment où les hommes mourront et seront jugés. Les schiïtes dominent en Perse, et les sonnites en Turquie.

Outre ces deux principales sectes parurent, au huitième siècle, les *motazalites* (dissidents), qui professaient le rationalisme, et furent le parti dominant sous les Abbassides, et les partisans du *suffisme*, qui est une doctrine panthéistique.

75. Le mahométisme, en favorisant les instincts sensuels, le fatalisme et l'intolérance violente, a corrompu la famille, éteint le sentiment de la responsabilité, et détruit le respect du droit d'autrui et de toutes les libertés. Il a été un fléau pour les peuples qui l'ont embrassé, et les a conduits à cet abaissement moral, social, économique et politique, où ils croupissent depuis si longtemps.

76. On ne saurait objecter les exemples de culture scientifique et artistique donnés par la cour des califes de Bagdad, et principalement en Espagne. Ces exemples, loin de prouver en faveur de l'action civilisatrice de l'Islam, prouvent le contraire, « car les œuvres que la philosophie et l'art y ont accomplies n'ont pas leur source dans la religion ; elles lui étaient étrangères et souvent même se tournaient contre elle. Aussi ce progrès fut-il passager ; il devait s'arrêter, parce qu'il n'avait pas d'appui dans la nature intime du peuple. Et même ce peu manque d'originalité : c'est un emprunt fait aux chrétiens. Ils connurent Aristote par des chrétiens nestoriens ; l'art, par des modèles et des maîtres de Byzance¹. »

A part la doctrine de l'unité de Dieu, le mahométisme est au même niveau que le paganisme, et, comme le paganisme, il a été et il est impuissant à créer une véritable civilisation.

¹ HETTINGER, *Théologie fondamentale*, p. 592.

7. Le judaïsme après Jésus-Christ.

Contradiction du judaïsme.

77. Israël avait pour mission de conserver et de développer la révélation divine. Cette mission, le christianisme l'a définitivement accomplie. Par suite, le judaïsme, depuis Jésus-Christ, est une religion sans objet. Comment concilier la perpétuité de la loi mosaïque avec la disparition de toutes les institutions théocratiques, qui servaient de base à la vie morale et religieuse du peuple juif? Plus de temple, plus d'autel, plus de sacerdoce, plus de sacrifice. Les livres sacrés du canon d'Esdras, qui devaient entretenir l'espérance du Messie, ont perdu leur signification.

Sur le Messie, il n'y a point d'accord parmi les Juifs. Les uns croient qu'il est arrivé, et qu'à cause des péchés de son peuple il est demeuré inconnu. D'autres l'attendent encore comme un roi temporel, auquel seront soumises toutes les nations. Il en est qui, ayant perdu tout espoir, déclarent anathème à quiconque osera supputer le temps du Messie.

Le judaïsme est donc une véritable ruine; et s'il se maintient, c'est comme une sorte de religion d'État, un lien national qui unit une race indestructible dispersée dans le monde entier.

Les sectes juives.

78. En dehors des Juifs, plus ou moins rationalistes, qui soutiennent que, pour être bon israélite, il suffit de croire aux trois dogmes de l'unité de Dieu, de son éternité et de l'immortalité de l'âme, et qui invitent leurs coreligionnaires, les chrétiens et les mahométans, à s'unir dans une fraternité universelle, il y a deux sectes juives en désaccord sur la loi mosaïque : celle des *caraites*, ou caréens, et celle des *rabbanites*.

La première ne reconnaît que la Bible, qu'elle soumet à l'interprétation privée; elle n'a qu'un petit nombre d'adhérents, disséminés en Syrie, en Perse, en Égypte, en Pologne et en Russie.

La seconde¹, outre la loi écrite par Moïse, admet une autre loi que Moïse a reçue dans un colloque divin, au mont Sinaï, et qui s'est conservée par une tradition constante comme l'interprétation divine de la loi écrite. Cette tradition, dont les pharisiens

étaient les docteurs du temps de Jésus-Christ, fut consignée, vers l'an 150, dans un livre appelé *Mischna*, mot qui signifie la loi répétée. Il avait pour auteur un rabbin, nommé Judas. Dans les siècles suivants, le livre de la *Mischna* fut enrichi de différents commentaires par les écoles juives de la Palestine et de Babylone. Ces commentaires de la *Mischna* s'appellent la *Gemara*; et la *Gemara*, réunie à la *Mischna*, porte le nom de *Talmud*, c'est-à-dire le livre des dogmes et de la morale des Juifs.

79. Le Talmud des écoles juives de la Palestine, dit *Talmud de Jérusalem*, fut écrit vers l'an 270 après Jésus-Christ; l'autre est le *Talmud de Babylone*, achevé vers l'an 500 après Jésus-Christ : c'est celui dont s'occupent surtout les Juifs, et qu'on a en vue quand on ne fait pas expressément mention de celui de Jérusalem.

De tout temps, les Juifs ont considéré le Talmud comme un livre divin égal à la Bible, au-dessus même de la Bible. « La Bible, lit-on dans le Talmud, ressemble à l'eau, la *Mischna* au vin, la *Gemara* au vin aromatique. » « Les paroles des écrivains du Talmud sont plus douces que celles de la loi, en sorte que les péchés contre le Talmud sont plus graves que ceux contre la Bible. » — Les rabbins, successeurs de ceux qui ont écrit le Talmud, jouissent également d'une autorité divine; leurs paroles sont celles du Dieu vivant; celui qui contredit un rabbin, dispute avec lui ou murmure contre lui, outrage la majesté divine. Lors même que les rabbins se contredisent, on doit considérer comme venant du ciel leurs discours; et quiconque s'en moque sera puni en enfer.

La doctrine du Talmud.

80. Il serait difficile de trouver une doctrine dogmatique plus perverse et une doctrine morale plus corrompue que celle du Talmud. La puérité, l'ineptie, la turpitude^b, y coudoient le

^a A partir de 1691, les éditions du *Talmud de Babylone* sont tronquées. Un synode juif-polonais, tenu à cette époque, ordonna de laisser en blanc les feuilles remplies d'invectives contre Notre-Seigneur, la sainte Vierge et les Apôtres, afin de calmer l'indignation des chrétiens, et enjoignit aux rabbins d'enseigner oralement ce que contenaient ces passages supprimés.

^b Par exemple, on lit dans le Talmud : « que Dieu ayant créé les démons, le vendredi au soir, à l'approche du sabbat, ne trouva pas le temps de leur faire un corps; — que Dieu est la cause des péchés; — que les Juifs ne doivent

¹ Cf. *le Juif talmudiste*, par l'abbé AUGUSTE ROHLING.

mépris le plus formel de tous les devoirs d'humanité à l'égard de quiconque n'est pas de race juive; tout y concourt à établir que cette race a des droits divins, qu'elle a le privilège d'exploiter à son profit le reste de l'humanité.

Voici quelques détails qui mettent au jour cette prétention.

81. *Dogmatique talmudique.* — Dieu, depuis la destruction du temple, rugit comme un lion et fait tomber chaque jour à la mer deux grosses larmes, pour expier le péché qu'il a commis en laissant trainer ses enfants dans la misère. Il n'occupe plus dans le monde, qu'il remplissait auparavant, que quatre aunes de place.

Les âmes des Juifs sont de substance divine. Dieu en a créé six cent mille, parce que chaque verset de la Bible est susceptible de six cent mille interprétations. A la mort, l'âme des Juifs transmigre dans un autre corps. Ainsi l'âme de Japhet passa en Samson, celle de Tharé en Job, celle d'Ève en Isaac, celle d'Ésaü en Jésus de Nazareth.

Les âmes des autres peuples de la terre descendent du démon et ressemblent aux âmes des animaux. Les non Juifs ne sont pas des hommes, ils sont des chiens, des ânes, des porcs, des êtres inférieurs et exécrables (*goyim*), qui ne subsistent que par les Juifs. Si les Juifs n'étaient pas, il n'y aurait aucune bénédiction sur la terre, ni rayons de soleil, ni pluie.

Le ciel est réservé aux justes, c'est-à-dire aux seuls Juifs. On y mange la chair salée et conservée de la femme du Léviathan^a, et on y boit un vin conservé depuis les six jours de la création.

Quand le Messie viendra, la terre produira des gâteaux, des habits de laine, et du froment dont les grains seront aussi gros que deux rognons du plus grand bœuf. Le Messie rendra aux Juifs le sceptre royal du monde. Tous les peuples se convertiront à la religion judaïque, excepté les chrétiens qui seront entièrement exterminés. Les Juifs seront alors immensément riches; ils auront entre les mains tous les biens de la terre; chacun aura deux mille huit cents serviteurs et trois cent dix mondes.

pas prier les Anges en syriaque et en chaldéen, parce que les Anges ne comprennent pas ces langues ou n'en font pas de cas; — qu'Abraham, ayant trouvé une dent d'Og, roi de Bašan, s'en fit un lit, suivant d'autres, un fauteuil; — que les rabbins talmudiques avaient un pouvoir magique sur la terre: que l'un d'eux créait tous les soirs un veau de trois ans et le mangeait de bon appétit; qu'un autre connaissait l'art de changer les citrouilles et les melons en cerfs et en daïms; qu'un autre ramenait à la vie des oiseaux desséchés, etc. etc.»

^a Le roi des poissons, si long qu'un poisson de trois cents milles peut passer dans sa gueule.

82. *Morale talmudique.* — Le Juif étant de la substance de Dieu, plus agréable à Dieu que les Anges, souffleter un Juif, c'est souffleter la majesté divine; un goy qui frappe un Juif mérite la mort.

Tout homme qui n'est pas Juif, et surtout le Juif apostat (tel que Jésus qui devint idolâtre et séducteur des autres), doit renoncer à être reconnu pour le prochain du Juif; c'est un ennemi de Dieu, un impie, dont toutes les œuvres sont des péchés; il n'est pas juste d'user de miséricorde envers lui. Si le Juif le salue, s'il lui fait du bien, c'est pour avoir la paix et éviter la contrariété.

Le Juif doit en tout temps être rusé; il lui est permis d'être hypocrite avec le non Juif; il peut dire au non Juif qu'il l'aime, s'il le juge nécessaire et s'il a peur.

Le monde entier appartenant aux Juifs, Dieu leur a donné pouvoir sur la fortune et la vie de tous les peuples. Un non Juif qui vole, serait-ce moins qu'une obole, doit être mis à mort. Par contre, il est permis à un Israélite de faire du tort à un goy; « car, dit le Talmud, là où il est écrit: « Vous ne ferez pas de tort à un goy, » nous ne lisons pas: « Vous ne ferez pas de tort à un goy. » Le Juif n'a pas d'autre prochain que le Juif. Il ne commet donc aucune faute quand il trompe le non Juif; non seulement il peut, mais il doit lui prêter à usure; la loi de Moïse lui en fait une obligation. De même, il est défendu de rendre à un goy ce qu'il a perdu: « Celui qui rend au goy ce que celui-ci a perdu, dit le Talmud, ne trouvera pas grâce auprès de Dieu. »

Quand, dans un pays où les Juifs gouvernent, un Juif a un procès avec un non Juif, le premier doit avoir gain de cause; également lorsque les lois des peuples sont favorables aux Juifs, s'ils ne sont pas maîtres du pays ou s'ils n'ont pas la loi pour eux, il faut alors circonvenir les étrangers jusqu'à ce que le gain reste au Juif.

Le serment du Juif pour ou contre un étranger est nul et sans valeur; c'est un acte qui n'a pas de sens; car que peut signifier un serment à l'égard d'un animal? Un Juif accusé du meurtre d'un non Juif peut jurer qu'il n'a pas tué un homme, avec cette restriction mentale que ce qu'il a tué c'est un animal. Du reste, aux fêtes de la réconciliation, les Israélites ont un exercice de prière qui annule d'avance tous les serments: « Que tous les vœux et toutes les obligations, toutes les peines et tous les serments que nous vouons et jurons, depuis ce jour de la réconciliation jusqu'au même jour prochain, soient remis, anéantis; qu'ils soient sans force et sans valeur. Nous voulons que nos

vœux ne soient pas des vœux et que nos serments ne soient pas des serments. »

La femme du non Juif n'a aucun droit au respect du Juif. Le Talmud enseigne que Moïse ne défend aux Juifs que l'adultère avec la femme du prochain, c'est-à-dire du Juif, mais que la femme du non Juif est exceptée. Le philosophe juif Maïmonide dit expressément qu'il est permis d'abuser d'une femme infidèle (c'est-à-dire d'une non Juive). — La sodomie dans la famille juive est tolérée par le Talmud. — La femme, au point de vue du culte, n'a pas de valeur. Les prières publiques dans la Synagogue exigent, selon le Talmud, la présence de dix hommes. Neuf hommes et un million de femmes ne suffisent pas pour faire une assemblée complète, Dieu n'y étant pas présent, parce que la femme ne compte pas, elle n'est rien.

La défense : « Vous ne tuerez point, » signifie, suivant Maïmonide, qu'on ne doit pas tuer un Israélite; mais il est juste d'exterminer tout hérétique. « Celui qui fait couler le sang des impies, c'est-à-dire des non Juifs, disent les rabbins, offre un sacrifice à Dieu. » Si un non Juif tombe dans une fosse, on recouvre la fosse avec une pierre, et on doit rendre vains tous les moyens qu'il prend pour en sortir. Quand on le voit tomber dans une rivière, ou en danger de mort, on ne doit pas le sauver. « Il est ordonné, dit Maïmonide, d'assassiner et de jeter dans la fosse de perdition les traîtres en Israël et les hérétiques (tels que Jésus de Nazareth et ses adeptes). » C'est toujours une bonne œuvre que de les exécuter; si on ne le peut pas, on doit tâcher d'occasionner leur mort. Mais celui qui tue une âme en Israël, dit le Talmud, sera regardé comme ayant tué le monde entier; et celui qui sauve une âme en Israël sera considéré comme ayant sauvé le monde entier.

83. Tel est le Talmud, qu'on a appelé le code de la férocité, de la cruauté et du crime.

Le Talmud en action.

84. Le Talmud n'est pas demeuré chez les Juifs à l'état de lettre morte. Bien qu'un certain nombre d'entre eux lui refusent l'autorité divine que lui attribuent les anciens rabbins, et le considèrent comme un livre suranné, tous sont pénétrés de son esprit et en appliquent plus ou moins les principes. Il n'est guère de Juif qui ne soit talmudiste en pratique. Hypocrite,

rusé, intrigant, d'une souplesse et d'une ténacité extraordinaires, partout il poursuit son double but de domination universelle et d'anéantissement du christianisme^a. Point de scrupules sur le choix des moyens : vol, meurtre, trahison, corruption, tout acte est légitime qui favorise ses ambitions et ses haines.

85. Mais c'est surtout depuis la fin du dix-huitième siècle que la race juive a pris dans le monde entier une prépondérance fatale aux peuples chrétiens. Ses écrivains, ses philosophes, ses poètes, ses orateurs, ses banquiers, ont célébré la Révolution de 1789 comme l'étoile de Juda, comme la délivrance d'Israël. Les principes modernes, les idées de liberté, d'égalité et de fraternité, avec leur interprétation maçonnique, n'ont pas eu de plus chauds partisans. Par leurs richesses colossales, par la presse qui est en partie entre leurs mains, par les sociétés secrètes soumises à leur direction, les Juifs sont devenus les maîtres du gouvernement dans les pays révolutionnaires^b; ils meuvent à leur gré l'opinion publique, la pervertissent et la corrompent. La plupart des guerres de ce siècle, toutes les révolutions, toutes les persécutions contre le catholicisme, se sont faites sous leur inspiration. Ils ont été les agents les plus actifs de la propagation des mauvaises doctrines, de la licence des mœurs, du culte du veau d'or, de la renaissance des idées et des pratiques païennes. En même temps, ils ont exploité et ruiné des milliers de familles et rendu misérable le sort de la classe ouvrière, par les accaparements et le monopole des capitaux.

86. Le Talmud est la contradiction de l'Évangile, et a pour fruit naturel la ruine morale et matérielle des peuples.

8. La religion des peuplades sauvages.

Leurs croyances.

87. Les peuples sauvages ne représentent pas, comme le prétendent les évolutionnistes, l'humanité primitive; ce sont des groupes, isolés des centres de civilisation, dégénérés, déchus, chez lesquels les facultés de l'âme, profondément amoindries, ont subi un recul ou un arrêt dans leur développement.

^a « Un nouveau règne messianique, a dit Crémieux, doit prendre la place du règne des empereurs et des papes. »

^b « Le monde, dit le Juif Disraëli, est gouverné par des hommes tout autres que ne le pensent ceux qui ne savent pas ce qui se passe derrière les coulisses. »

88. Leur esprit étant peu capable de saisir la différence entre les choses sensibles et les choses spirituelles, et de s'élever à la notion d'une unité supérieure, d'une raison première, ils se font de la Divinité une idée grossière; et dans leur polythéisme ne perçoivent qu'à peine la conception d'un Dieu dominant tous les autres. Le *Grand-Esprit* des Indiens de l'Amérique du Nord n'est guère qu'un démon éminent, le chef des esprits de chaque tribu, quelquefois l'âme d'un défunt.

Le divin apparaît aux sauvages sous deux aspects : tantôt comme une puissance amicale et bienfaisante, tantôt comme une puissance hostile et funeste; mais ils inclinent plutôt vers le second que vers le premier : d'où le sentiment de crainte qui écrase toute leur religion.

89. Les objets de leur culte sont terrestres ou ultraterrestres.

Dans la première catégorie rentrent les forces élémentaires de la nature : les fleuves, les cascades, les gouffres, l'éclair, le tonnerre et le feu, plus rarement le soleil et la lune, et certains animaux tels que le serpent, le tigre, l'ours, l'éléphant, le loup.

La seconde catégorie comprend les démons, et parmi eux les âmes des défunts. Ils honorent aussi comme la demeure des dieux certains objets inanimés, principalement des idoles, des arbres vigoureux et d'une conformation particulière.

90. Ils n'ont pas l'idée de la création *ex nihilo*; et, dans leurs récits et légendes, ils ne remontent pas au delà des premiers hommes et des patriarches du déluge, qu'ils appellent leurs ancêtres.

91. Chez tous ces peuples, on trouve l'horreur de la mort, qu'ils tendent à expliquer par une corruption de la nature immortelle dans son origine, ou par une faute étrangère. Ils croient à la survivance de l'âme, qui, suivant les uns, subsiste comme un fantôme, et, suivant les autres, passe soit dans d'autres hommes (nègres groënlandais), soit dans des animaux (Afrique, Amérique). Ils n'ont qu'une faible idée des récompenses et des châtiments de l'autre vie.

Leur culte.

92. Les sauvages pratiquent la prière et le sacrifice : la prière, pour demander à leurs dieux des faveurs temporelles; le sacrifice, pour apaiser leur courroux et mériter leur secours, ou bien, comme chez les nègres, pour les remercier de quelque riche profit.

Le sacrifice consiste dans certains actes de mortification, tels que le jeûne, la continence, ou dans des peines corporelles, blessures, mutilations volontaires (Indiens de l'Amérique du Nord), ou dans l'immolation des victimes humaines. Dans ces derniers sacrifices, les victimes sont choisies surtout parmi les prisonniers, les criminels, les esclaves, rarement parmi les enfants, les proches. On s'approprie le sacrifice en léchant le sang ou en mangeant de la chair de la victime.

93. Une des manifestations les plus remarquables de la vie religieuse chez les peuples sauvages, c'est la magie et la divination. Ils cherchent à dompter la nature, à conjurer la pluie, les vents, les maladies, et à connaître l'avenir avec l'aide des forces démoniaques. Dans ce but, ils se servent d'objets auxquels ils attribuent une puissance magique, ou bien ils ont recours à des magiciens attirés.

Chez les Mongols et les Finnois du Nord, la divination est l'élément principal de la religion; on s'y prépare en provoquant l'extase par des jeûnes et des flagellations cruelles.

Conclusion.

94. Cet aperçu sur la religion des peuples sauvages nous montre que la nature humaine est foncièrement religieuse, mais en même temps, qu'abandonnée à elle-même, elle tombe dans une épouvantable dégradation, dont elle est incapable de se relever par ses propres forces. Toutes les notions fondamentales de la religion sont défigurées : le sauvage se fait de son dieu un objet de terreur et de crainte servile; de la prière, un moyen de satisfaire à ses penchants égoïstes; du sacrifice, un meurtre; du mystère, une chose magique; et, dans la pensée de la vie future, il ne trouve pas même un stimulant pour s'élever au-dessus de la vie des sens.

9. Essais de fondation de religions nouvelles.

95. Le besoin d'une religion publique est si profond dans l'humanité que, depuis la Révolution, dont les chefs ne voulaient d'autre culte que celui de la Raison, on a vu, au milieu du scepticisme et de l'indifférence, des essais de création de religions nouvelles. Ces essais, principalement la *théophilanthropie*, la religion *saint-simonienne*, la religion *positiviste* et la religion *franc-maçonnique*, ne servent qu'à mettre en lumière, par leurs absurdités, l'excellence incomparable du christianisme.